



## LE SACREMENT DE PÉNITENCE ET DE RÉCONCILIATION

### *Quels noms donne-t-on au sacrement de pénitence et de réconciliation ?*

Il est appelé aussi sacrement du pardon, de la conversion ou de « confession ».

### *Nous avons pourtant le baptême qui réconcilie avec Dieu ; pourquoi avons-nous donc besoin d'un sacrement de réconciliation qui nous soit propre ?*

Le baptême arrache certes au pouvoir du péché et de la mort, et établit dans la vie nouvelle d'enfants de Dieu, mais il ne nous délivre pas de notre faiblesse humaine et de notre inclination au péché. C'est pourquoi nous avons besoin d'un lieu où, encore et encore, nous puissions être à nouveau réconciliés avec Dieu. Ce lieu, c'est la confession.

Ce n'est pas à la mode de se confesser : cela peut être difficile et coûter beaucoup d'efforts au début. Mais c'est une des plus grandes grâces de notre vie, de pouvoir toujours et partout repartir à nouveau – parce que, vraiment, ce sacrement renouvelle, décharge du poids des fautes et des hypothèques d'hier, lorsqu'il est accueilli dans l'amour, et il est plein d'une force nouvelle. Dieu est miséricordieux et son plus cher désir est que nous demandions sa miséricorde. Celui qui s'est confessé ouvre une nouvelle page, toute blanche, du livre de sa vie.

### *Qui a institué le sacrement de pénitence-réconciliation ?*

Jésus lui-même a institué le sacrement de pénitence, quand il est apparu à ses Apôtres le soir de Pâques et qu'il leur a dit : « Recevez l'Esprit Saint ; tout homme à qui vous remettrez les péchés, ils lui seront remis ; tout homme à qui vous maintiendrez ses péchés, ils lui seront maintenus » (Jn 20, 22-23).

Nulle part Jésus n'a mieux illustré le mouvement du sacrement de pénitence-réconciliation que dans la parabole (Lc 15, 11-32) dite de « l'enfant prodigue » (dont le centre est « le père miséricordieux ») : nous nous égarons, nous nous perdons, nous ne pouvons plus faire face à notre vie. Pourtant notre Père nous attend d'un grand désir, d'un désir infini même ; il nous pardonne quand nous rentrons ; il

nous accueille toujours, à nouveau, il nous pardonne notre péché. Jésus lui-même a pardonné leurs péchés à beaucoup de personnes ; c'était plus important pour lui que d'accomplir des miracles. Il y voyait le plus grand signe de l'avènement du Royaume de Dieu, où toutes les blessures sont guéries, et toutes les larmes séchées. Jésus a transmis à ses Apôtres la force de l'Esprit Saint par laquelle il pardonnait les péchés. Nous tombons dans les bras de notre Père du ciel quand nous allons trouver un prêtre pour nous confesser.

### *Qui peut pardonner les péchés ?*

Dieu seul peut pardonner les péchés. Seul Jésus, parce qu'il est le Fils de Dieu, pouvait dire : « Tes péchés te sont pardonnés » (Mc 2, 5). Et c'est uniquement parce que Jésus leur en a donné le pouvoir que les prêtres peuvent pardonner les péchés à la place de Jésus.

Certains disent : je vais directement à Dieu, je n'ai pas besoin d'un prêtre ! Mais Dieu veut que cela se passe autrement. Il nous connaît. Nous nous donnons souvent de bonnes raisons pour nous justifier, et, facilement, nous passons nos fautes par pertes et profits. C'est pourquoi Dieu veut que nous lui disions nos péchés, et que nous les confessions face à face. D'où ce pouvoir qu'il a conféré aux prêtres.

### *Un prêtre a-t-il le droit de répéter ce qu'il a appris lors d'une confession ?*

Non, en aucune circonstance. Il doit garder un secret absolu. Un prêtre serait excommunié s'il communiquait à d'autres quoi que ce soit qu'il a entendu dans une confession. Même à la police ou à la justice, le prêtre ne peut rien dire ni rien signaler.

C'est pourquoi on peut parler ouvertement et sans réserve à un prêtre, on peut se confier à lui en toute sérénité, car sa seule tâche à ce moment-là est d'être totalement « l'oreille de Dieu ».

*Youcat, Catéchisme de l'Église catholique pour les jeunes  
Bayard, Fleurus-Mame, Cerf, Paris, 2011, pp. 133...140*

**SI NOUS DISONS : « NOUS N'AVONS PAS DE PÉCHÉ »,  
NOUS NOUS ABUSONS ; LA VÉRITÉ N'EST PAS EN NOUS.**

(1Jn 1, 8)